

Monsieur Pierre Moscovici
Ministre de l'économie et des finances
Ministère de l'Économie
139, rue de Bercy
75572-Paris Cedex 12
France

1 février 2013

Rénovation énergétique du parc bâti : une opportunité pour les finances publiques !

Monsieur le Ministre,

Je vous écris au nom des 22 entreprises et associations partenaires de la campagne *Renovate Europe*. Nous agissons pour créer les conditions qui permettront de réduire la consommation énergétique des bâtiments de l'UE de 80 % d'ici à 2050, par rapport aux niveaux de 2005.

Alors que le Président de la République et le Premier Ministre ont affiché de grandes ambitions pour la rénovation énergétique des logements en France, leur traduction en plan d'action ne doit pas se trouver restreinte par de mauvaises considérations budgétaires. En effet, la mise en place de programmes pour rénover les bâtiments existants et réduire massivement leurs consommations énergétiques est rarement considérée comme un moyen économique de dynamiser la croissance et de contribuer positivement aux finances publiques.

Pourtant, plusieurs programmes ambitieux de modernisation énergétique des bâtiments – par exemple en Allemagne et en Irlande - ont permis de montrer qu'un euro investi par les pouvoirs publics peut rapporter jusqu'à 5 euros aux finances publiques, en peu de temps, parfois même en une année seulement.

A partir de ces résultats, le Copenhagen Economics a réalisé pour *Renovate Europe* une étude qui quantifie les **bénéfices induits par les investissements dans des projets de modernisation énergétique**, en particulier l'impact positif sur les recettes publiques et sur le PIB. Au niveau de l'UE, un programme ambitieux de modernisation énergétique du parc immobilier existant pourrait **créer jusqu'à 1 480 000 emplois**, en dopant le PIB de 291 milliards d'euros d'ici 2017 et **contribuer de façon permanente** aux finances publiques à hauteur de **39 milliards d'euros par an**. Cette étude a aussi permis d'identifier des **actions sans coûts pour l'Etat** pour stimuler ce marché prometteur.

Nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer et vous présenter de vive voix les résultats détaillés de cette étude que vous trouverez dans la brochure ci-jointe.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.



Adrian Joyce
Directeur de campagne

CC : Monsieur Blaise RAPIOR, Conseiller énergie, compétitivité et politique sectorielle

Entreprises et associations partenaires de la campagne Renovate Europe (en 2013)



Principales conclusions de l'étude réalisée par le Copenhagen Economics

- La grande majorité des projets de modernisation énergétique sont rentables, même au prix actuel de l'énergie.
- Les États Membres de l'UE peuvent créer entre 760 000 et 1 480 000 emplois et contribuer à augmenter le PIB de 153 à 291 milliards d'euros selon le niveau des investissements, soit 1,2 % à 2,3 % du PIB de l'UE. Ces avantages résultent d'une relance de l'activité économique dans les principaux secteurs affectés.
- La modernisation énergétique du parc immobilier donnera lieu à des bénéfices induits, tels qu'une réduction des dépenses liées aux subventions publiques et une meilleure santé en raison d'une baisse de la pollution atmosphérique et d'un climat intérieur plus sain, qui se traduiront par une baisse du nombre d'hospitalisations et une productivité accrue sur le lieu de travail.
- Ces bénéfices représenteront en 2020 des économies annuelles récurrentes comprises entre 104 et 175 milliards d'euros, selon le niveau des investissements réalisés, réparties comme suit : une facture énergétique allégée (entre 52 et 75 milliards d'euros), une baisse des dépenses liées aux subventions publiques et une réduction de la pollution associée à la production énergétique (entre 9 et 12 milliards d'euros). Les économies en matière de santé publique (du fait d'un climat intérieur plus sain) représentent 42 à 88 milliards d'euros par an, soit un montant à peu près équivalent à celui des économies d'énergie. Les économies liées à la santé sont difficiles à quantifier avec précision.
- L'accélération de la reprise au cours des 3 à 5 prochaines années, où le chômage devrait rester élevé selon les projections, aura un impact direct positif sur les budgets publics. Sur la période 2012-2017, l'étude montre que les recettes publiques pourront augmenter de 67 ou 128 milliards d'euros selon la portée des investissements, soit l'équivalent de 0,5 % et 1 % du PIB de l'UE. Cet avantage direct résulte de la stimulation de l'activité dans une période de sous performance économique. Outre cet avantage « ponctuel », le budget public sera amélioré de l'ordre de 29 à 39 milliards d'euros par an, grâce aux économies nettes directement liées aux dépenses publiques.